

LMiC LABOUR MARKET
INFORMATION COUNCIL

CiMT CONSEIL DE L'INFORMATION
SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Partenaire technique pour les outils numériques d'IMT :
Découverte et conception
(*Phase A*)

Date de publication : **7 mars**
Date limite : **4 avril**

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	3
2.	RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS.....	6
2.1	Calendrier des activités de la DP	6
2.2	Format de réponse à la proposition	6
2.3	Soumission de la proposition	6
2.4	Demandes de renseignements	7
3.	ÉNONCÉ DES TRAVAUX.....	7
3.1	Portée, tâches et phases du projet	8
3.1.1	Portée du projet.....	8
3.1.2	Tâches du projet.....	9
3.1.3	Principaux types d'expérience pertinents pour ce projet	9
3.1.4	Phases du projet	10
3.1.5	Livrables et services du projet.....	11
3.1.6	Structure du projet et soutien à la clientèle	11
3.1.7	Les contributions et les activités de chacune de nos organisations au cours de cette initiative 12	
3.2	Valeur estimée	14
3.3	Environnement et exigences techniques	14
3.4	Approche et méthodologie	15
3.5	Exigences en matière de gestion	15
4.	STRUCTURE DE LA PROPOSITION ET ÉVALUATION	15
4.1	Soumission technique	15
4.1.1	Comment la phase A sera-t-elle accomplie	16
4.1.2	Expérience pertinente de l'entreprise	16
4.2	Soumission financière	17
5.	ENTENTES JURIDIQUES	18
5.1	Entente contractuelle	18
5.2	Conflit d'intérêts	18
5.3	Modalités	18
6.	ANNEXES	20
6.1	Annexe A – Définitions	20
6.2	Annexe B – Description détaillée des données	22
6.3	Annexe C – Exemples de cas d'utilisation de l'API	23
6.3.1	Ministère de la Santé du gouvernement territorial	23
6.3.2	Centre régional de recherche en santé.....	24
6.3.3	Centre d'emploi soutenant les immigrants nouvellement arrivés	24
6.3.4	Programme de recyclage professionnel (organisation sans but lucratif)	24
6.3.5	Conseiller dans une université plus petite ou régionale	25
6.3.6	Organisation de services d'emploi	25
6.3.7	Organisation de soutien aux conseillers en orientation professionnelle	26
6.4	Annexe D – Spécifications actuelles de l'API	26

1. INTRODUCTION

Le Conseil de l'information sur le marché du travail (CIMT), en partenariat avec le Centre des Compétences futures, sollicite des demandes de propositions de la part d'entreprises de développement de logiciels (« partenaire technique », « fournisseur ») afin de créer des outils numériques dans le cadre du projet national Doter les services d'orientation professionnelle d'outils et de données d'IMT.

Le présent document de demande de propositions (DP) donne un aperçu de la façon dont votre entreprise peut poser sa candidature à cette occasion et de la façon dont nous sélectionnerons les organisations qui y participeront.

Au cœur du partenariat avec le Centre des Compétences futures se trouve le carrefour des données du CIMT – un dépôt de données sur le marché du travail basé sur la plateforme infonuagique de Google [Google Cloud Platform (GCP)].

Le carrefour de données a été conçu pour faciliter l'ingestion automatique de données à jour provenant de diverses sources et exposer l'information sur le marché du travail (IMT) épurée et structurée au moyen des interfaces de programmation d'application (application programming interfaces ou API) ouvertes qui alimentent des outils frontaux pour aider les Canadiens et les Canadiennes à naviguer dans les choix de carrière et à prendre des décisions plus éclairées sur leur cheminement de carrière.

Dans le cadre actuel du projet, nos clients cibles en aval sont les organisations de services de carrière (OSC). Les outils d'IMT que le fournisseur retenu mettra au point seront développés pour les OSC sélectionnées et avec elles, en étroite coordination et en collaboration avec le CIMT.

Parallèlement à la présente DP, nous avons publié une déclaration d'intérêt (DI) pour sélectionner les OSC avec lesquelles nous concevrons conjointement les outils pilotes d'IMT. Les réponses à la DI détermineront le nombre (entre deux et quatre) et le type d'outils d'IMT que nous développerons.

Par conséquent, les spécificités des outils à développer seront déterminées au cours de la phase de découverte des travaux – *phase A*. Les travaux de la phase A définiront les outils particuliers et leurs exigences techniques. Le développement de ces outils commencera à la *phase B*.

Le plan de projet et le budget demandés dans la présente DP ne concernent que la phase A des travaux. La phase A comprend 1) le processus de découverte avec les OSC et le CIMT; 2) la conception des outils; 3) la création d'un calendrier et d'un budget estimatifs pour la phase B.

Au cours de la phase A, le partenaire technique avec lequel nous collaborons mènera de vastes exercices de découverte, en étroite collaboration avec le CIMT et les OSC sélectionnées.

Il est prévu qu'au cours de la phase B, le partenaire technique dirige la conception et le développement des outils d'IMT recensés. Toutefois, le CIMT se réserve le droit de ne pas passer à la phase B avec le fournisseur sélectionné pour les travaux de découverte de la phase A.

Comme la portée des travaux de la phase B sera déterminée au cours de la phase A, la présente DP ne requiert que le budget et la portée de ces travaux préliminaires (phase A) soient soumis dans le cadre de la soumission financière.

Toutefois, comme nous supposons que le fournisseur retenu ira de l'avant avec la phase B, la présente DP exige une preuve de votre expérience et de votre capacité à fournir des outils frontaux utilisant des données provenant des API.

Au cours de la phase A et de la phase B, le CIMT collaborera avec vous et les OSC pour concevoir un outil innovant et efficace. Si votre organisation est le fournisseur retenu, vous devrez travailler avec le CIMT et les OSC sélectionnées pour concevoir conjointement des outils numériques qui fournissent de l'IMT d'une manière qui répond aux besoins et aux objectifs des professionnels du développement de carrière.

Comme l'un de nos principaux objectifs du projet pilote est d'inciter les OSC à utiliser les données et la technologie dans leur travail quotidien, nous recherchons des développeurs qui penseront au-delà de l'application de base (de façon créative et novatrice).

Les fournisseurs sont invités à soumettre des propositions pour la prestation des services de découverte et de conception de la phase A, menant finalement, dans la phase B, au développement d'outils d'IMT.

L'objectif de la présente DP est de recenser les fournisseurs capables de répondre aux exigences de manière faisable, économique et opportune, et avec lesquels un contrat peut être négocié.

Le CIMT peut choisir d'attribuer plusieurs contrats s'il détermine qu'une combinaison appropriée d'entrepreneurs pourrait couvrir les différentes composantes du projet proposé.

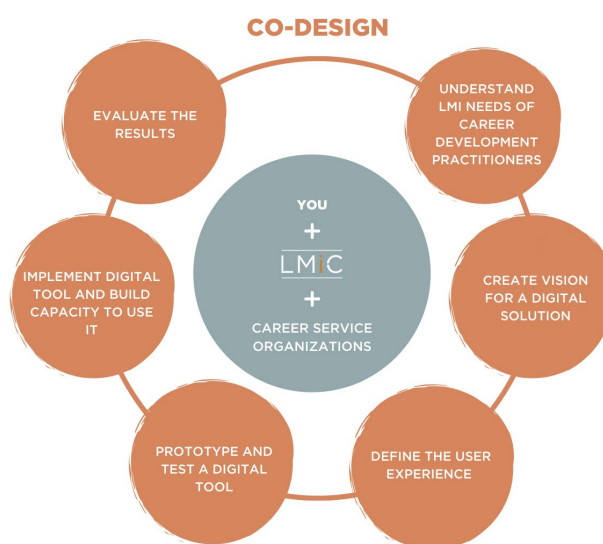


Figure 1

	CO-CONCEPTION	
ÉVALUER LES RÉSULTATS		COMPRENDRE LES BESOINS EN MATIÈRE D'IMT DES PROFESSIONNELS DU DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE
METTRE EN ŒUVRE L'OUTIL NUMÉRIQUE ET RENFORCER LA CAPACITÉ À L'UTILISER	VOUS + CIMT + ORGANISATIONS DE SERVICES DE CARRIÈRE	CRÉER UNE VISION POUR UNE SOLUTION NUMÉRIQUE
PROTOTYPE ET MISE À L'ESSAI DE L'OUTIL NUMÉRIQUE		DÉFINIR L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR

En répondant à la présente DP, chaque fournisseur reconnaît qu'il a examiné la procédure, les modalités et les droits réservés contenus dans cette DP et qu'il a volontairement choisi d'y participer sous réserve de ces procédures, modalités et droits réservés.

Le Conseil de l'information sur le marché du travail (CIMT) est un organisme indépendant sans but lucratif qui cherche à fournir aux Canadiens et aux Canadiennes de l'information opportune, fiable et pertinente sur le marché du travail.

2. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

2.1 Calendrier des activités de la DP

Voici le calendrier des activités de la présente DP et du projet subséquent. Les dates des jalons postérieurs à la date de clôture ne sont fournies qu'à titre d'estimation. Tous les efforts seront déployés pour respecter ces dates. Toutefois, les besoins opérationnels peuvent changer les délais. Lorsque les dates changent, un préavis raisonnable sera donné aux fournisseurs.

Tableau 1 : Calendrier des activités de la DP

Dernier jour pour la réception des questions :	21 mars 2022, 23 h 59 (HNP)
Date et heure de clôture de la DP :	4 avril 2022, 23 h 59 (HNP)
Entrevue ou soumission provisoire (au besoin) :	4 au 8 avril 2022
Sélection provisoire des fournisseurs et négociation :	11 au 15 avril 2022
Coup d'envoi du projet :	25 avril 2022

2.2 Format de réponse à la proposition

Votre proposition doit être préparée et soumise en deux (2) dossiers distincts :

Partie 1 – Soumission technique (1 exemplaire) (sans référence au prix)

Ce dossier doit répondre aux exigences de la proposition décrites dans la section « Structure et évaluation de la proposition ».

Partie 2 – Soumission financière (1 exemplaire)

Cette partie doit comprendre une estimation des coûts pour la réalisation de la phase A du projet proposé en deux phases, tel que décrit dans la soumission technique.

2.3 Soumission de la proposition

Pour être admissible, le CIMT doit recevoir la proposition, signée par un représentant légal et estampillée du sceau officiel de l'entreprise au plus tard le 4 avril 2022, à 23 h 59, heure normale du Pacifique, à l'adresse info@lmic-cimt.ca avec pour objet « **Demande de propositions pour le développement d'outils d'IMT – {nom du fournisseur}** ».

Les propositions doivent être soumises dans deux pièces jointes distinctes clairement identifiées dans un seul courriel, comme suit :

- Proposition technique
- Proposition financière

Les propositions reçues après la date limite indiquée ci-dessus ne seront pas prises en considération. Le CIMT se réserve le droit de prolonger la date limite de soumission des propositions.

Les fournisseurs qui omettent de soulever des problèmes ou des questions qu'ils peuvent avoir pendant la période de la DP le font à leurs propres risques. Les fournisseurs doivent reconnaître que certains renseignements exclusifs ne peuvent être divulgués à personne d'autre que le ou les fournisseurs retenus pour des raisons de sécurité. Le CIMT n'assume aucune responsabilité ni obligation découlant des renseignements obtenus par d'autres moyens que ceux prescrits dans la présente DP.

2.4 Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements liées à la présente demande de propositions doivent être adressées, au plus tard le **21 mars 2022**, comme indiqué ci-dessus, à :

Nom	Bruno Scheibler
Courriel	bruno.scheibler@lmic-cimt.ca
Organisation	Conseil de l'information sur le marché du travail

3. ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Description du projet

Pour naviguer dans le monde changeant du travail, la population canadienne a besoin d'un accès amélioré et facilité à de l'information sur le marché du travail (IMT) utile. Il existe une énorme quantité d'IMT canadienne, mais elle est éparpillée actuellement entre de multiples sources, souvent accessibles uniquement dans des formats que seuls les experts peuvent utiliser. D'autres renseignements pouvant provenir d'offres d'emploi et d'autres types de données de diffusion en continu sont « cachés au grand jour ».

Pour relever ce défi systémique, le CIMT et le Centre des Compétences futures (CCF) ont lancé un dépôt de données infonuagique (carrefour de données) qui regroupe et conserve des données d'IMT de haute qualité disponibles au Canada.

Le carrefour des données du CIMT est un lac de données basé sur la plateforme infonuagique de Google dans lequel l'information est stockée pour en faciliter l'accès. Toutefois, le carrefour n'est qu'un support pour les outils, les applications et les services qui fournissent de l'IMT aux utilisateurs. Les utilisateurs obtiendront des données au moyen d'outils frontaux et d'interfaces

utilisateur comme des sites Web, des applications et des tableaux de bord qui puisent dans les données du carrefour de données au moyen de son API.

Pour rendre les données du carrefour de données accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes, le CIMT s'associera à des OSC pour développer des outils frontaux (comme des applications et des services Web) qui utilisent les données du carrefour de données.

Cependant, les OSC sont des experts en la matière et ne sont pas équipées pour développer des outils numériques sans soutien supplémentaire.

Pour mettre en œuvre ces outils, le CIMT souhaite s'associer avec une société de développement de logiciels, qui travaillera à la fois avec le CIMT et jusqu'à quatre OSC prédéterminées pour développer ou améliorer des outils numériques du marché du travail qui s'appuient sur les données fournies par le carrefour de données du CIMT. Ces outils numériques peuvent être des applications, des sites Web, des tableaux de bord ou toute autre chose.

Nous prévoyons créer jusqu'à quatre produits (applications Web ou autres outils numériques) qui se connectent au carrefour de données via une API. Le cas échéant, d'autres données ou sources d'information jugées nécessaires pour l'outil frontal pourraient également être intégrées au projet. Nous souhaitons également mettre à l'essai l'utilisation de données ou d'information qui ne sont pas disponibles auprès de sources traditionnelles.

Ce projet comporte deux phases principales. Dans la phase A, le développeur de logiciels travaillera avec le CIMT et chacune des OSC sélectionnées pour déterminer les besoins en outils numériques du marché du travail et concevoir les outils. Dans la phase B, les outils seront développés.

3.1 Portée, tâches et phases du projet

3.1.1 Portée du projet

Jusqu'à quatre OSC partenaires seront sélectionnées pour participer à ce projet, ce qui mènera au développement de deux à quatre outils de première ligne, tous basés sur le carrefour de données du CIMT.

Portée de la phase A :

- Guider et soutenir les OSC et le CIMT pour cerner les besoins, recueillir les exigences et développer des cas d'utilisation en collaboration
- Développer et diriger des ateliers avec le CIMT et les OSC pour co-concevoir les outils qui seront développés dans la phase B
- Collaborer avec le CIMT et les OSC pour élaborer des plans de mise en œuvre de projet détaillés pour chaque outil
- Modéliser des concepts d'outils
- Établir une estimation du budget et du calendrier de la phase B

Ces étapes seront menées simultanément pour chacune des deux à quatre applications du projet pilote.

Portée de la phase B :

- Conception détaillée
- Développement
- Mise en œuvre
- Mise à l'essai et évaluation

La soumission financière de la présente DP ne doit comprendre que les activités de la phase A.

3.1.2 Tâches du projet

En raison de l'ampleur du projet, le CIMT a besoin d'un partenaire technique avec une grande diversité de capacités, englobant chaque étape d'un projet de développement numérique. Veuillez démontrer vos capacités et votre expérience dans les domaines suivants :

- **Séances de conception et de réflexion centrées sur l'utilisateur :** appuyer l'amélioration des idées préliminaires de haut niveau et des exigences en matière d'information dans les cas d'utilisation.
- **Élaboration d'un budget, du calendrier et d'un plan de mise en œuvre :** élaborer en collaboration des budgets et des calendriers détaillés pour la création et la mise en œuvre des outils numériques, en fonction des résultats du processus de découverte.
- **Recherche, conception et validation de l'interface utilisateur et de l'interface utilisateur commune (UI/UX)** en tenant compte des commentaires des utilisateurs et des principes de co-conception.
- **Conception de l'information :** dans le contexte de cette initiative, une compétence importante sera la capacité d'aborder de façon critique la soumission d'information et de données complexes sur le marché du travail de manière à favoriser une compréhension efficace et efficiente de cette information.
- **Soutien complet à la mise en œuvre et à l'après-mise en œuvre des outils numériques,** notamment :
 - Des connexions à l'API du CIMT pour la récupération des données
 - Des requêtes à l'API du CIMT basées sur les données de l'utilisateur final
 - Des composants de manipulation et d'agrégation des données
 - Des visualisations de données et autres produits axés sur les données
 - L'interface utilisateur frontale

3.1.3 Principaux types d'expérience pertinents pour ce projet

Au cours des phases A et B, il est probable que le partenaire retenu doive mener à bien les types d'activités et de tâches suivants et assumer divers rôles, notamment :

- Gestion de projets techniques
- Expérience de la recherche sur les utilisateurs et des processus de conception UX/UI

- Expérience de la manipulation de données complexes et de leur soumission aux utilisateurs de manière intuitive et accessible
- Développement et gestion de données bilingues : les outils d'IMT seront bilingues et fonctionneront avec des données bilingues
- Conseils techniques aux OSC lors de l'élaboration de leur plan de formation, de déploiement et d'adoption des outils (menant à la création d'un plan de mise en œuvre du projet (PMOP) détaillé
- Expertise et conseils en matière de recherche sur l'expérience utilisateur
- Conception d'outils
- Utilisation de la pensée conceptuelle pour mener des recherches sur l'expérience utilisateur et des sessions de collaboration
- Accompagnement des partenaires de co-conception pour mener à bien les activités de recherche sur l'expérience utilisateur et d'évaluation des besoins
- Direction d'exercices de visualisation
- Définition de l'expérience utilisateur en fonction de la recherche et de la collaboration
- Conception, développement et validation de l'outil numérique
- Mise au point d'un prototype et essai
- Développement technique
- Mise en œuvre technique de l'outil numérique
- Accessibilité et inclusion : Certaines organisations peuvent être situées dans des régions à faible bande passante; il est donc important d'avoir de l'expérience dans le développement d'outils numériques utilisant des approches et des plateformes qui fonctionnent de façon efficace dans des contextes à faible bande passante.

3.1.4 Phases du projet

Le tableau suivant est une estimation de l'ordre des phases du projet. L'attribution de dates précises et l'adaptation de l'enchaînement se feront lors de la phase de planification de la mise en œuvre du projet (PMOP) en collaboration avec tous les partenaires du projet.

Veuillez noter que les activités de la phase A doivent être réalisées pour un maximum de quatre outils distincts, chacun en partenariat avec une organisation de services de carrière différente

	Phase A			Phase B		
	1 à 3 mois	4 à 6 mois	7 à 9 mois	5 à 6 mois	7 à 9 mois	10 à 12 mois
Sélection du partenaire fournisseur de services de carrière	■					
Sélection du partenaire technique	■					
Plan de mise en œuvre du projet (PMOP)	■					
Lancement de la co-conception	■					
Documentation des besoins organisationnels et des cas d'utilisation	■	■				
Développement d'un concept de solution numérique		■	■			
Élaboration du budget et du calendrier		■	■			
Conception de l'expérience utilisateur				■	■	
Mise au point du prototype et essai					■	■

1. Réunir l'expertise en matière d'IMT du CIMT avec les professionnels du développement de carrière des OSC sélectionnées
2. Collaborer avec un partenaire de développement technique afin de créer une vision pour un outil numérique qui comblera l'écart entre l'IMT et les besoins des professionnels du développement de carrière
3. Développer et mettre en œuvre d'un outil numérique
4. Renforcer la capacité des professionnels du développement de carrière à utiliser l'outil et à en tirer profit
5. Évaluer les résultats de notre travail commun

3.1.7 Les contributions et les activités de chacune de nos organisations au cours de cette initiative

Ce qui suit est un exemple de la façon dont notre collaboration peut être structurée. Nous travaillerons avec vous et les OSC pour peaufiner ce plan au début du projet, dans le cadre du plan de mise en œuvre du projet.

Organisation	Contributions	Activités
CIMT	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et gouvernance du projet • Expertise en matière d'IMT • Accès au carrefour de données du CIMT • Renforcement des capacités des professionnels du développement de carrière sur les outils numériques que nous développons ensemble • Financement à l'organisation partenaire pour assurer la pleine participation aux activités • Financement du partenaire technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sélection des partenaires • Coordonner des calendriers et des collaborations • Élaborer un plan de mise en œuvre du projet (PMOP) détaillé avec toutes les organisations participantes • Participer à toutes les séances et activités de co-conception • Participer à l'élaboration d'un plan de durabilité quinquennal avec les organisations de services de carrière • Évaluer les résultats et en faire rapport
Organisation de services de carrière (OSC)	<ul style="list-style-type: none"> • Un point de contact principal au sein de votre organisation pour coordonner votre participation et vos contributions • Expertise en matière de besoins des professionnels du développement de 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner des calendriers et des collaborations • Participer à toutes les séances et activités de co-conception • Rechercher les besoins des professionnels du développement de carrière • Développer des capacités

	<p>carrière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise en matière des besoins des clients et des utilisateurs finaux • Recherche sur l'expérience des utilisateurs • Engagement à mettre en œuvre l'outil au sein de l'organisation • Si vous proposez d'itérer ou de construire un outil numérique d'IMT existant : accès complet à l'outil, à son code source et à son arrière-plan 	<p>des professionnels du développement de carrière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de mise en œuvre de l'outil numérique au sein de votre organisation • Assurer l'utilisation et l'adoption de l'outil numérique dans votre organisation • Soutenir l'évaluation
<p>Partenaire de développement technique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du projet • Plan de mise en œuvre du projet (PMOP) • Expertise et conseils en matière de recherche sur l'expérience utilisateur • Maquettes de l'outil • Plan détaillé de la phase B • Budget de la phase B <p>Dans la phase B (hors de la portée de la présente DP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception de l'outil • Développement technique • Mise en œuvre technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à une ou plusieurs sessions de lancement et de découverte avec deux à quatre OSC • Diriger l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet (PMOP) détaillé avec toutes les organisations participantes • Concevoir des sessions de recherche et de collaboration sur l'expérience utilisateur, englobant la gamme et la variété des capacités du carrefour de données • Encadrer les partenaires de co-conception pour mener à bien les activités de recherche sur l'expérience utilisateur et l'évaluation des besoins et de l'innovation • Diriger des exercices de visualisation et créer des maquettes • Mettre à jour le plan détaillé de mise en œuvre du projet (PMOP) pour inclure la prochaine phase, avec toutes les organisations participantes

		<p>Dans la phase B (hors de la portée de la présente DP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir, développer et valider l'outil numérique • Mettre au point un prototype et en faire l'essai • Mettre en œuvre l'outil numérique
--	--	--

3.2 Valeur estimée

Les réponses à la présente DP doivent être entièrement chiffrées.

On estime que le budget de la phase A se situera entre 30 000 \$ et 60 000 \$ canadiens par outil.

Un minimum de deux (2) outils et un maximum de quatre (4) outils seront inclus dans la phase de découverte (phase A).

Les propositions ne seront pas rejetées si elles sont supérieures ou inférieures à cette fourchette budgétaire.

3.3 Environnement et exigences techniques

Le carrefour de données du CIMT est mis en œuvre sur la plateforme infonuagique de Google. Les données du carrefour de données sont accessibles via une API REST (spécification d'une Api ouverte). Pour plus de détails sur les données et l'API, veuillez consulter les annexes de ce document.

Le CIMT est neutre en ce qui concerne les plateformes et les outils utilisés pour mettre en œuvre les outils numériques. Toutefois, comme il est indiqué ci-dessus :

- Certaines organisations peuvent être situées dans des régions à faible bande passante; il est donc important d'avoir de l'expérience dans le développement d'outils numériques utilisant des approches et des plateformes qui fonctionnent de façon efficace dans des contextes à faible bande passante.
- Les applications devront être bilingues et fonctionner avec des données bilingues.
- Les outils numériques seront mis en œuvre et hébergés sur l'infrastructure informatique des OSC choisies. Par conséquent, des exigences techniques supplémentaires seront fournies au cours de la première phase du projet.
- Les outils numériques doivent se comporter de façon appropriée en ce qui concerne la façon dont ils accèdent à l'API du carrefour de données du CIMT et ne doivent pas poser de risque pour la sécurité ou le rendement du carrefour de données du CIMT.

3.4 Approche et méthodologie

L'entrepreneur doit adopter une approche souple et itérative pendant le projet. En particulier, bien qu'on ne s'attende pas à ce que l'entrepreneur adopte une approche entièrement Agile, et que le CIMT lui-même ne soit pas une organisation entièrement Agile, le CIMT reconnaît que les projets de développement de logiciels bénéficient d'une certaine souplesse en ce qui a trait à l'orientation du projet et aux livrables. Par conséquent, on s'attend à ce que l'entrepreneur soit un participant actif auprès du CIMT pendant le projet et qu'il adopte les principes Agiles suivants :

- Les personnes et les interactions plutôt que les processus et les outils
- Les logiciels de travail plutôt qu'une documentation excessive du projet
- La collaboration avec le client plutôt que la négociation du contrat
- Réagir au changement plutôt que de suivre un plan

3.5 Exigences en matière de gestion

Comme indiqué par la liste des tâches du projet et l'approche de co-conception décrite dans la section 3.3, ce projet nécessite que l'entreprise de développement de logiciels participe activement aux aspects de gestion du projet pilote. En particulier, l'entreprise retenue devra jouer un rôle de premier plan en guidant à la fois le CIMT et les OSC tout au long des phases de recherche et de conception du projet. Idéalement, l'entreprise retenue aura également de l'expérience de travail dans un environnement de projet hautement collaboratif.

4. STRUCTURE DE LA PROPOSITION ET ÉVALUATION

La proposition doit contenir une **soumission technique** et une **soumission financière**. Les détails de ce que chacune de ces soumissions devrait contenir sont fournis ci-dessous.

Chaque proposition sera évaluée uniquement en fonction de son contenu. En soumettant une proposition, le fournisseur convient que la décision du CIMT sera finale. Les fournisseurs reconnaissent et comprennent que le CIMT n'est pas tenu de demander des précisions au sujet des propositions. Les décisions de demander des précisions ou de mener, au besoin, des entretiens ou des présentations sont à la seule discrétion du CIMT.

4.1 Soumission technique

La **soumission technique** de la proposition devrait comprendre deux éléments principaux :

- **Élément 1** : Une description de la façon dont la phase A sera réalisée.
- **Élément 2** : Une description de la façon dont les expériences antérieures de votre entreprise se rapportent aux travaux proposés dans la phase A et la phase B.

Ces deux éléments peuvent être mélangés dans la proposition, mais chacun devrait être clairement identifiable afin de faciliter l'évaluation de la proposition.

4.1.1 Comment la phase A sera-t-elle accomplie

L'élément 1 de la soumission technique – *comment la phase A sera-t-elle accomplie* – doit inclure des descriptions de ce qui suit :

- L'approche que vous proposez pour les éléments décrits dans la section Tâches du projet, en particulier, ainsi que dans l'énoncé des travaux.
- Un plan de travail de haut niveau qui décrit les étapes de développement prévues (et/ou la stratégie) et le calendrier approximatif prévu pour la phase A du projet.
- Votre capacité à travailler avec jusqu'à quatre équipes de projet pour développer quatre outils avec des prototypes fonctionnels dans un délai de 6 mois et lancés dans un délai de 9 mois
- Le curriculum vitæ des membres de l'équipe proposés pour cette initiative, pour les phases A et B, indiquant les compétences et l'expérience techniques et technologiques, ainsi que l'assurance de leur disponibilité
- Rôles et responsabilités en matière de gouvernance du projet et de résolution des problèmes qui s'appliqueraient à cette initiative.
- Approche de la gestion des risques du projet
- Capacité à répondre aux exigences juridiques, d'assurance et contractuelles
- Confirmation de la disponibilité pour le début de l'initiative du CIMT
- Capacité de travailler (p. ex., tenir des séances de découverte) en français et en anglais (un atout important, mais non obligatoire)

4.1.2 Expérience pertinente de l'entreprise

L'élément 2 de la soumission technique – *expérience pertinente de l'entreprise* – doit inclure des descriptions et, le cas échéant, des documents justificatifs pour :

- Votre approche de la recherche sur l'expérience utilisateur
- Une description de la ou des technologies que vous prévoyez utiliser pour la mise en œuvre des outils numériques pilotes d'IMT (c.-à-d. des « combinaisons » possibles. S'il y a plusieurs options, expliquez comment vous déterminerez l'option à utiliser au fur et à mesure du développement du projet).
- Comment les technologies choisies s'harmoniseront-elles correctement avec l'API REST du CIMT (spécification de l'API ouverte). Pour de plus amples détails sur les données et l'API, veuillez consulter les annexes C et E.
- Le niveau d'expertise et/ou d'expérience de l'entreprise dans des projets antérieurs pertinents, et la façon dont cette expérience et/ou cette expertise influenceront ce projet, y compris une description des produits ou services spécifiques que vous avez mis en œuvre et qui correspondent aux exigences techniques et de gestion du CIMT.
- Votre méthodologie et votre approche pour travailler avec les clients sur des projets similaires, et les éléments du projet actuel qui ne sont pas de votre ressort et qui nécessiteraient que vous travailliez avec d'autres entreprises.

- Votre plateforme de conception de solution préférée et votre approche/méthodologie de mise en œuvre
- Toutes les plateformes de gestion de projet que vous avez l'intention d'utiliser pendant le projet.
- Les rôles et les responsabilités des membres de l'équipe de projet qui s'appliqueraient à cette initiative.
- La description de tous les produits et services offerts ou sous-traités par des tiers
- Des exemples de projets présentant des similitudes avec cette initiative
- Une preuve de mise en œuvre de la méthode Agile
- Un exemple de diagramme de Gantt/calendrier du projet
- Un exemple d'organigramme de construction de projet
- Trois références de projets

Veillez noter que l'identification des éléments hors champ ne vous exclura pas automatiquement de la participation au projet.

4.2 Soumission financière

Seule une proposition budgétaire pour la **phase A** est requise pour satisfaire aux exigences de la présente DP.

Veillez noter qu'au cours de la phase A, le travail consistera à produire un deuxième budget et un calendrier distincts pour la phase B, tant pour les OSC que pour le partenaire technique.

Veillez noter que le CIMT se réserve le droit de mettre fin au projet à la fin de la phase A. Le CIMT se réserve également le droit d'émettre une nouvelle DP pour la phase B.

Comme il a été mentionné, la phase A du projet comportera entre deux et quatre outils numériques. Les outils spécifiques seront sélectionnés à partir d'une réserve de candidatures des OSC avant le début de la phase A.

Le choix des outils par le CIMT sera fait en tenant compte de la portée du projet global afin de s'assurer que le nombre total d'outils peut être pris en compte dans le budget et le calendrier disponibles.

Dans cette optique, nous vous demandons de fournir une soumission financière pour quatre outils.

Lors de la négociation du contrat, le CIMT indiquera le nombre réel d'outils (de deux à quatre) qui font partie de la portée du projet de la partie A. Avant la finalisation du contrat, il sera possible de réviser le budget en fonction du nombre réel d'outils.

La **soumission financière** doit décrire clairement, à un niveau de détail granulaire, les éléments et les caractéristiques que le prix du projet englobe, ainsi que les estimations ou fourchettes de coûts pour ces éléments. Elle peut également être ventilée par étapes du projet.

Elle peut également comprendre les tarifs ou la structure de tarification pour d'autres produits, services et capacités que vous jugez pertinents pour la mise en œuvre de cette initiative.

5. ENTENTES JURIDIQUES

5.1 Entente contractuelle

Le CIMT négociera une entente contractuelle avec le fournisseur privilégié. Si le CIMT n'est pas en mesure de négocier une entente contractuelle acceptable avec le fournisseur privilégié, alors le deuxième fournisseur privilégié peut être choisi, et une entente contractuelle écrite officielle sera élaborée. Dans tous les cas, le CIMT, à tout moment et sans responsabilité, peut se retirer des négociations avec tout fournisseur potentiel.

5.2 Conflit d'intérêts

Les fournisseurs doivent divulguer par écrit au CIMT toutes les circonstances de conflits d'intérêts réels ou potentiels, ainsi que ceux qui pourraient être perçus comme des conflits d'intérêts, au plus tard à la date de clôture de la DP. Le CIMT examinera toutes les divulgations faites par les fournisseurs en vertu de cette disposition et prendra les mesures qu'il juge nécessaires, à sa seule discrétion, pour régler les conflits potentiels, y compris, mais sans s'y limiter, en demandant au fournisseur de traiter le conflit d'intérêts et d'y remédier à la satisfaction du CIMT, ou en excluant le fournisseur de toute participation ultérieure.

5.3 Modalités

1. Le CIMT ne sera pas responsable des coûts engagés par un fournisseur pour préparer et présenter des propositions ou assister à des entretiens ou à des présentations. Le CIMT n'accepte aucune responsabilité de quelque nature que ce soit envers un fournisseur à moins et jusqu'à ce que sa proposition soit acceptée et qu'une entente officielle soit négociée.
2. La soumission d'une proposition n'est pas une obligation et ne doit pas être interprétée comme obligeant le CIMT à accepter une telle proposition ou à poursuivre le projet. Le CIMT peut, à sa seule discrétion, choisir de ne pas poursuivre le projet et peut choisir de ne pas accepter une ou toutes les propositions pour quelque raison que ce soit.
3. Les langues de travail du CIMT sont l'anglais et le français. Les propositions peuvent donc être présentées dans l'une ou l'autre de ces langues.

4. En tout temps, le fournisseur a la responsabilité d'informer par écrit le CIMT de toute ambiguïté, divergence, erreur, omission, oubli ou contradiction contenue dans le document de la DP, dès qu'elle est découverte.
5. Le CIMT n'assume aucune responsabilité ni obligation découlant des renseignements obtenus par d'autres moyens que ceux prescrits dans la présente DP.
6. Les fournisseurs peuvent modifier ou retirer leur soumission avant la date et l'heure de clôture précisées dans la DP en envoyant un avis par courriel au CIMT. Après la date et l'heure de clôture, les propositions peuvent être irrévocables à la discrétion du CIMT.
7. Les propositions soumises sont définitives et ne peuvent être modifiées par des offres, des discussions ou des engagements ultérieurs, à moins que le fournisseur ne soit invité à le faire par le CIMT.
8. La confidentialité de la proposition du fournisseur sera maintenue par le CIMT, sauf si la loi ou l'ordonnance d'un tribunal l'exige. Les fournisseurs sont informés que leurs propositions seront, au besoin, divulguées à titre confidentiel aux conseillers du CIMT retenus dans le but d'évaluer ou de participer à l'évaluation de leur proposition. Si un fournisseur a des questions au sujet de la collecte et de l'utilisation de renseignements personnels conformément à la présente DP, il doit les soumettre à la personne-ressource pour les demandes de renseignements.
9. Il n'y aura pas d'ouverture publique. Toutes les propositions et les documents d'accompagnement reçus dans le cadre de ce processus deviendront la propriété du CIMT et ne seront pas retournés.
10. Le CIMT peut, à sa discrétion, apporter certaines modifications et exceptions aux modalités décrites dans le présent document.
11. Le CIMT se réserve le droit de renoncer à des cas mineurs de non-conformité d'un fournisseur aux exigences de la DP. Cela permettra au CIMT d'examiner et peut-être d'accepter toute proposition qui lui est avantageuse, même si cette proposition n'est pas conforme sur certains points mineurs.
12. Le CIMT se réserve le droit d'accepter ou de rejeter, en tout ou en partie, une ou toutes les propositions.
13. Le CIMT se réserve le droit d'annuler et/ou de réémettre la présente DP à tout moment et pour n'importe quelle raison, sans pénalité.
14. Les prix indiqués doivent être maintenus fermes pendant au moins 120 jours après la date de clôture de la DP et ils demeureront en vigueur pendant toute la durée de l'entente.
15. À la demande d'un fournisseur qui a répondu à la présente DP, le CIMT organisera une séance d'information après l'attribution de l'entente, à l'intention de tous les fournisseurs, dans le but de fournir à ces derniers des commentaires sur leur proposition. Toutes les demandes doivent être adressées par écrit à la personne-

ressource pour les demandes de renseignements et doivent être faites dans les trente (30) jours suivant l'avis d'attribution. Seuls les fournisseurs qui ont soumis une proposition au processus d'approvisionnement concurrentiel peuvent demander un compte rendu.

16. La proposition du fournisseur peut faire partie de l'entente contractuelle par pièce jointe et peut être incorporée par renvoi. Les déclarations faites dans la proposition peuvent constituer des garanties contractuelles. Toute disposition de la proposition peut être incluse dans l'entente contractuelle en tant que disposition directe de celle-ci.
17. Loi applicable – La présente demande de propositions est régie par les lois de la province de l'Ontario.
18. Le CIMT se réserve le droit d'éliminer les exigences obligatoires non satisfaites par tous les soumissionnaires.

6. ANNEXES

6.1 Annexe A – Définitions

Dans la présente DP, les définitions suivantes s'appliquent :

« Client » (CIMT) désigne le bureau ou le Secrétariat du Conseil de l'information sur le marché du travail.

« Conflit d'intérêts » s'entend de toute situation ou circonstance dans laquelle, dans le cadre d'un appel d'offres du CIMT, un fournisseur participant a un avantage indu, une perception d'avantage indu ou se livre à une conduite, directement ou indirectement, qui peut lui donner un avantage indu, y compris :

avoir, ou avoir accès à, des renseignements dans la préparation de sa proposition qui ne sont pas accessibles aux autres fournisseurs, mais qui ne comprennent pas les renseignements qu'un fournisseur peut avoir obtenus dans le cadre de l'exécution antérieure d'un contrat avec le CIMT qui ne sont pas liés à la création, à la mise en œuvre ou à l'évaluation de ce marché ou d'un marché connexe;

communiquer avec toute personne en vue d'influencer le traitement privilégié dans le cadre du concours d'approvisionnement (y compris, mais sans s'y limiter, le lobbying des décideurs participant au concours d'approvisionnement);

adopter une conduite qui compromet, ou pourrait être perçue comme compromettant, l'intégrité de l'appel d'offres ouvert et concurrentiel ou qui rend cette concurrence non concurrentielle, moins concurrentielle ou inéquitable.

Le « Conseil de l'information sur le marché du travail » ou « CIMT » est une société fédérale sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé de représentants du gouvernement FPT et dont le bureau est situé à Ottawa (Ontario). En tant qu'organisme de coordination, le CIMT contribuera à assurer une meilleure valeur des investissements existants

en matière d'IMT partout au Canada et favorisera l'exploration de nouvelles possibilités de collaboration entre les gouvernements et les intervenants.

« DP » désigne la demande de propositions.

« Entente » désigne le contrat écrit entre le fournisseur privilégié et le CIMT pour fournir les services envisagés dans la présente DP.

« Entité » désigne le CIMT à des fins administratives.

« Équipe d'évaluation » désigne les personnes qui évalueront les propositions au nom du CIMT

« Évalué » « devrait » désigne les exigences qui seront évaluées conformément aux critères d'évaluation et auxquelles des points seront attribués.

« Facultatif » « peut » ou « pourrait » signifie des exigences qui pourraient être cotées.

« Fournisseur » désigne une personne ou une entreprise qui soumet, ou a l'intention de soumettre, une proposition en réponse à la présente demande de propositions.

« Fournisseur privilégié » désigne le fournisseur qui a été sélectionné dans le cadre du processus de concurrence, mais avec lequel une entente contractuelle n'a pas été signée.

« Fournisseur retenu » désigne l'organisation qui répond à la présente DP et qui a signé une entente contractuelle.

« Information sur le marché du travail » ou « IMT » désigne les connaissances, les faits, les données et les renseignements institutionnels pertinents sur l'offre et la demande de main-d'œuvre, y compris les tendances de l'économie et du marché du travail, les exigences en matière d'éducation et de compétences, les taux de rémunération, les résultats des programmes et les retombées, etc.

« Non conforme » signifie que la proposition ne fournit pas suffisamment de détails nécessaires pour évaluer la proposition par rapport aux exigences obligatoires décrites dans le présent document de DP.

« Obligatoire » « doit », « devra » et « sera » signifie que les exigences sont impératives et doivent être satisfaites pour que la proposition soit prise en considération.

« Proposition » désigne le document soumis par un fournisseur en réponse à la DP.

« Services » désigne les fonctions, les devoirs, les tâches et les responsabilités qui doivent être fournis par le fournisseur tels que décrits dans la présente DP.

« Services d'approvisionnement » désigne la Direction des achats en vertu de la Loi sur les achats.

« Souhaitable » « devrait » désigne les exigences qui peuvent avoir un degré d'importance pour être des objectifs de la présente DP et qui peuvent être cotées.

6.2 Annexe B – Description détaillée des données

Le CIMT accède à la majeure partie de ses données par l'entremise du site Web public de Statistique Canada et du Centre fédéral de données de recherche (CFDR) :

- Site Web public : Les tableaux de données agrégées (anciennement les tableaux « CANSIM ») peuvent être obtenus directement par des appels API ou sous forme de téléchargements automatisés de fichiers CSV.
- CFDR : Un accès restreint aux microdonnées est disponible dans les CDR partout au pays, et au CFDR au siège social de Statistique Canada à Ottawa. Les microdonnées sont très restreintes et ne peuvent être extraites que lorsqu'elles sont agrégées dans le CFDR par l'équipe de recherche, de données et analyse du CIMT. Après l'agrégation des microdonnées, un comité de Statistique Canada valide les données et le code utilisé pour s'assurer que les lois sur la protection des renseignements personnels sont respectées. Une fois les données approuvées, Statistique Canada les envoie par courriel ou au moyen d'un serveur FTP sécurisé qu'il héberge.

L'API du site Web public de Statistique Canada peut permettre l'automatisation complète de l'extraction, de la structuration et de la transmission des données (et des métadonnées) au carrefour de données du CIMT.

Les données provenant du CFDR nécessitent un certain nombre d'interventions humaines et un transfert de données ponctuel avant d'être intégrées au carrefour de données. De plus, le CIMT devra créer et structurer toutes les métadonnées associées aux données provenant du CFDR. Notre objectif est d'extraire des données de façon entièrement régularisée sur une base mensuelle.

Le CIMT recueille également des données auprès d'autres entités, y compris par l'accès API aux offres d'emploi récupérées sur le Web et les ententes de partage de données ponctuelles conclues avec des tiers. D'autres points d'accès aux données via une API pourraient devenir disponibles à l'avenir, et le partage de données ad hoc devrait se poursuivre.

Le carrefour de données du CIMT héberge toutes les données obtenues de Statistique Canada et d'autres sources. Les données épurées et structurées sont introduites dans le carrefour par programmation (par exemple, à partir de plusieurs sources API) et, lorsque cela est impossible, par un flux de travail régularisé qui combine l'automatisation et l'intervention humaine.

Les données hébergées dans le carrefour de données sont entièrement accessibles par l'équipe de recherche, de données et d'analyse du CIMT au moyen d'une interface directe dans un outil logiciel analytique (p. ex., R et Python) ou sous forme de fragments téléchargeables qui peuvent être analysés sur des machines locales ou sur le serveur local du CIMT.

Les données hébergées dans le carrefour de données sont accessibles par des tiers dans les limites définies par le CIMT. Les tiers approuvés auront accès à des segments précis des données dans le carrefour de données, et ces segments accessibles varieront selon les tiers approuvés.

Une grande variété de données sur le marché du travail et d'autres données connexes sont hébergées dans le carrefour de données. Les tableaux de données du carrefour de données ne partageront pas de clé commune, mais des relations de niveau supérieur qui devraient être récupérables. Par exemple, les données fiscales du Fichier des familles T1 (FFT1) contiennent le revenu d'emploi disponible au niveau de la région de tri d'acheminement (RTA), mais ne sont pas disponibles par profession; les salaires horaires autodéclarés de l'Enquête sur la population active (EPA) sont disponibles au Canada pour de nombreuses professions. Un cas d'utilisation potentiel est une requête visant à obtenir des données sur le revenu; si le terme « revenu » est demandé, les deux types de données ci-dessus devraient être récupérés.

Toutes les données sont associées à la fois à une dimension temporelle (p. ex., le mois de référence) et à un emplacement géographique au Canada (p. ex., la province). Les composantes temporelles et géographiques varient en termes de spécificité et de granularité, et la relation entre les niveaux supérieurs (p. ex., l'Est de l'Ontario) et les niveaux inférieurs n'est pas nécessairement de 1 pour 1 (p. ex., la RMR d'Ottawa-Gatineau traverse les frontières provinciales).

6.3 Annexe C – Exemples de cas d'utilisation de l'API

L'API du carrefour de données sera utilisée par les utilisateurs finaux, tant à l'interne qu'à l'externe, du CIMT. Les exemples de cas d'utilisation suivants sont fournis afin de donner un aperçu des fonctionnalités externes possibles requises par les utilisateurs finaux des outils numériques proposés.

6.3.1 *Ministère de la Santé du gouvernement territorial*

Organisation : Ministère de la Santé, Gouvernement du Nunavut

Cas d'utilisation : Le ministère de la Santé collabore avec un consultant externe pour développer une nouvelle interface soutenant les activités de son plan d'emploi des Inuits afin de permettre aux utilisateurs d'explorer les options de carrière.

Utilisation du carrefour : Le ministère fait appel à des consultants pour créer une plateforme interactive et multilingue permettant de suivre les tendances des cheminements de carrière en soins de santé dans les autres provinces et territoires. La plateforme s'appuierait sur les données du carrefour de données du CIMT pour fournir de l'information sur le nombre d'offres d'emploi dans le domaine de la santé, les exigences et les compétences professionnelles typiques, ainsi que les revenus moyens. Dans la plateforme, les données du carrefour peuvent ensuite être associées à une connaissance locale des ressources de formation et d'autres types d'information de soutien pour guider les utilisateurs qui aimeraient poursuivre des emplois dans ce domaine.

Incidence : Augmentation du nombre de personnes formées dans les domaines liés à la santé, contribuant ainsi à réduire la pénurie persistante de main-d'œuvre et de compétences au Nunavut.

6.3.2 Centre régional de recherche en santé

Organisation : Centre de recherche sur la santé Qaujigiartiit (CRSQ)

Cas d'utilisation : Le CRSQ souhaite étendre son application Health NU (en anglais seulement) afin d'y intégrer une composante de renforcement des capacités et de parcours d'emploi pour les personnes qui vivent dans la région. À l'heure actuelle, ces applications servent aux nouveaux membres de la population active des soins de santé au Nunavut afin de mieux les former sur tout, depuis le travail et la communication dans un environnement multilingue, l'organisation du système de santé, le contexte historique inuit de nos régions, jusqu'aux choses à emporter.

Utilisation du carrefour : L'information contenue dans l'application sera mise à jour en tirant les dernières données et les estimations prévisionnelles du carrefour concernant les emplois émergents dans le territoire.

Incidence : Amélioration de l'information permettant aux personnes de décider où travailler et à quoi s'attendre à court terme en cas de déménagement.

6.3.3 Centre d'emploi soutenant les immigrants nouvellement arrivés

Organisation : Centre des services communautaires Vanier (ServiceOntario)

Cas d'utilisation : Un prospecteur d'emplois soutenant les immigrants nouvellement arrivés dans la région d'Ottawa souhaite augmenter le nombre d'employeurs qui établissent des liens avec leur clientèle.

Utilisation du carrefour : Le prospecteur d'emplois puise dans le carrefour de données les exigences en matière de compétences et d'exigences professionnelles pour une variété de professions et d'industries. À partir de ces données, il utilise ses ressources internes pour suggérer des programmes de formation à court terme aux clients et pour trouver des employeurs locaux dans les domaines pertinents.

Incidence : Amélioration du placement des immigrants nouvellement arrivés dans un emploi correspondant à leurs intérêts, à leur formation et à leur profil de compétences.

6.3.4 Programme de recyclage professionnel (organisation sans but lucratif)

Organisation : Skills for Change

Cas d'utilisation : L'organisation souhaite offrir aux clients des conseils personnalisés en matière de formation professionnelle pour les immigrants et les réfugiés nouvellement arrivés, en rapport avec les emplois dans les métiers (p. ex., soudure).

Utilisation du carrefour : L'organisation Skills for Change offre de l'information sur les programmes de formation disponibles pour les métiers, mais manque de données claires sur les salaires moyens et les possibilités d'emploi (dans différentes régions) en Ontario et ailleurs au pays. Cette organisation souhaite développer un outil interne que le personnel de soutien utilisera pour extraire des données à jour et fiables sur les salaires et les niveaux d'emploi prévus dans différents métiers. Elle pourra également obtenir de l'information sur le coût de la vie pour différents endroits, ce qui constitue un besoin d'information essentiel pour les nouveaux immigrants. L'information sera fournie aux clients de façon personnalisée et contextualisée dans le cadre de consultations individuelles.

Incidence : Les décisions des néo-Canadiens en matière de déplacement sont améliorées grâce à l'utilisation de données contextuelles relatives à l'équilibre entre les revenus et le coût de la vie dans différentes régions et pour différents métiers spécialisés. En améliorant la répartition des travailleurs dans les petites collectivités, on peut réduire les pénuries de main-d'œuvre dans les métiers.

6.3.5 Conseiller dans une université plus petite ou régionale

Organisation : Université Acadia

Cas d'utilisation : L'université dispose de ressources limitées pour recueillir des données sur les placements d'étudiants de partout au pays, ce qui la désavantage par rapport aux grandes organisations. Les conseillers veulent avoir accès aux données sur le nombre de diplômés et de stages coopératifs d'autres régions du pays pour les comparer à leurs chiffres internes et apporter des améliorations aux programmes dans la mesure du possible.

Utilisation du carrefour : L'université développe une plateforme simple qui intègre les données internes sur les placements avec des comparaisons nationales et régionales liées au nombre de diplômés, aux domaines d'études et aux placements coopératifs. Les comparaisons nationales et régionales sont établies automatiquement chaque année à partir du carrefour et comprennent maintenant des prévisions sur les données non disponibles.

Incidence : Grâce à une meilleure information, l'université aux ressources limitées améliore ses programmes de placement ainsi que les résultats des étudiants à court terme, tout en attirant davantage d'étudiants.

6.3.6 Organisation de services d'emploi

Organisation : YMCA Canada (organisation sans but lucratif)

Cas d'utilisation : Le YMCA offre des services d'emploi pour les jeunes, mais souhaite proposer une application permettant aux clients d'explorer eux-mêmes des questions liées à la carrière qui peuvent ensuite servir de base à des discussions plus approfondies avec le personnel du YMCA.

Utilisation du carrefour : L'organisation s'associe à une société de développement d'applications pour créer une application simple et conviviale qui s'appuie sur les données du carrefour relatives aux profils de différents types d'emplois et de professions (ainsi que des données quantitatives relatives aux salaires typiques et aux études ou formations requises). La combinaison de données plus descriptives (p. ex., les parcours de carrière typiques dans différents domaines) liés aux salaires et aux types de compétences exigées par les employeurs, soutiendra l'aide spécialisée offerte par le YMCA quant à la rédaction d'un curriculum vitæ et à la préparation aux entretiens.

Incidence : Un plus grand nombre de jeunes sous-employés ou qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) seront jumelés avec des emplois et des employeurs mieux adaptés à leurs préférences, ce qui augmentera la rétention des employés et les résultats sur le marché du travail.

6.3.7 Organisation de soutien aux conseillers en orientation professionnelle

Organisation : Fondation canadienne pour le développement de carrière (FCDC)

Cas d'utilisation : La FCDC veut améliorer la compréhension et l'utilisation de l'information sur le marché du travail (IMT) par ses membres en développant une plateforme interactive qui combine des données fiables avec les expériences et les points de vue particuliers des membres.

Utilisation du carrefour : Le réseau des professionnels du développement de carrière (PDC) de la FCDC a exprimé sa frustration à trouver et à comprendre l'information sur le marché du travail (IMT). Par conséquent, la FCDC s'associe à une entreprise de développement Web pour créer une plateforme interactive permettant aux utilisateurs de faire des commentaires (p. ex., un wiki) et contenant les principaux types d'IMT recherchés par les clients des PDC (p. ex., salaires, compétences requises). Cette information est régulièrement mise à jour à mesure que de nouvelles données sont disponibles. L'interface de type wiki permet aux utilisateurs des PDC de partout au pays de contribuer à la plateforme et de fournir une rétroaction en temps réel au CIMT concernant le type de contenu et la structure de l'information introduite dans cet outil.

Incidence : Les professionnels du développement de carrière ont un accès direct à un outil d'IMT de haute qualité qu'ils peuvent aider à améliorer au fil du temps, ce qui augmente la qualité des conseils qu'ils fournissent à une grande variété de clients tout en améliorant leur compréhension des données du marché du travail et la façon de les mettre en contexte.

6.4 Annexe D – Spécifications actuelles de l'API

La documentation sur le carrefour de données (aussi désigné « registre de données ») et l'interface de protocole d'application du CIMT est disponible à l'adresse <https://datahub.lmicimt.ca/documentation>.